



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 7 du 10 octobre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

Colza

- Généralisation des vols de charançons du bourgeon terminal, en particulier dans les départements historiquement producteurs de colza.

Céréales

- Semer les céréales sur un sol indemne d'adventices
- Risque limace faible à moyen avec le retour des conditions météo sèches
- Risque pucerons et cicadelles en hausse avec le retour des conditions météo douces et sèches

Sommaire

Colza	p 2
Céréales d'hiver	p 6
Campagnols	p. 13

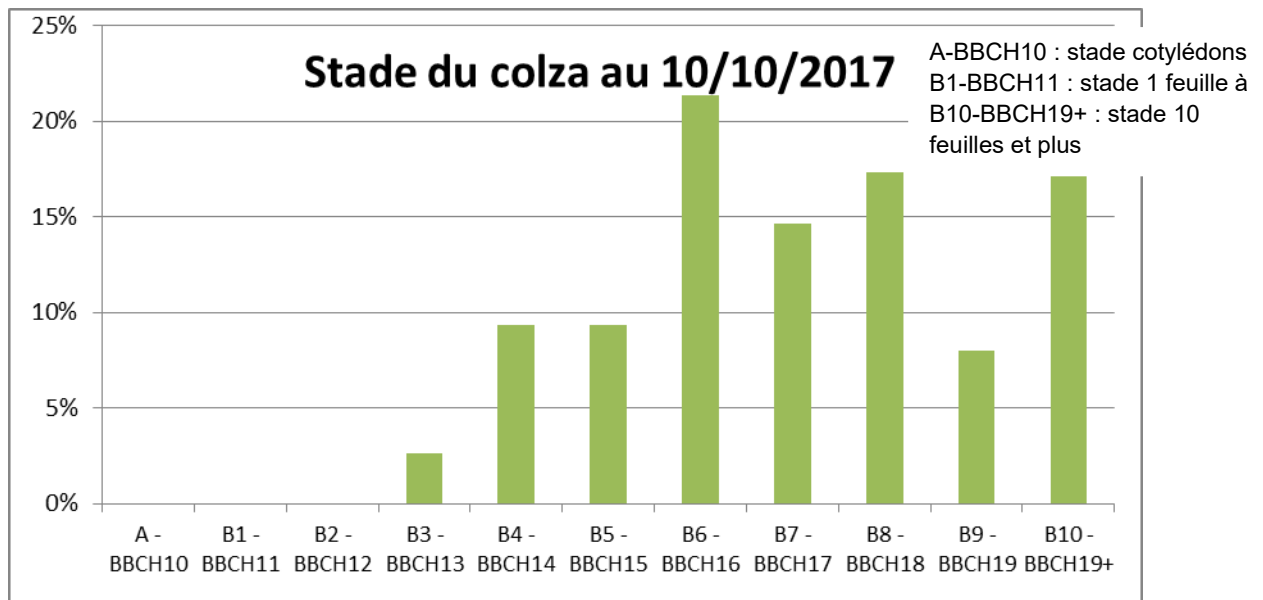


Réseau 2017-2018

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 79 parcelles.

Stades des colzas

Aujourd'hui, 79 % des colzas du réseau sont au stade 6 feuilles et plus.



Elongation

Observations : Cette semaine, 11 parcelles sont notées avec une élancement de 0,5 à 3 cm.

Ravageurs

Actuellement, trois espèces d'insectes (à ne pas confondre) peuvent être retrouvées dans les cuvettes (de gauche à droite sur la photo ci-contre) :

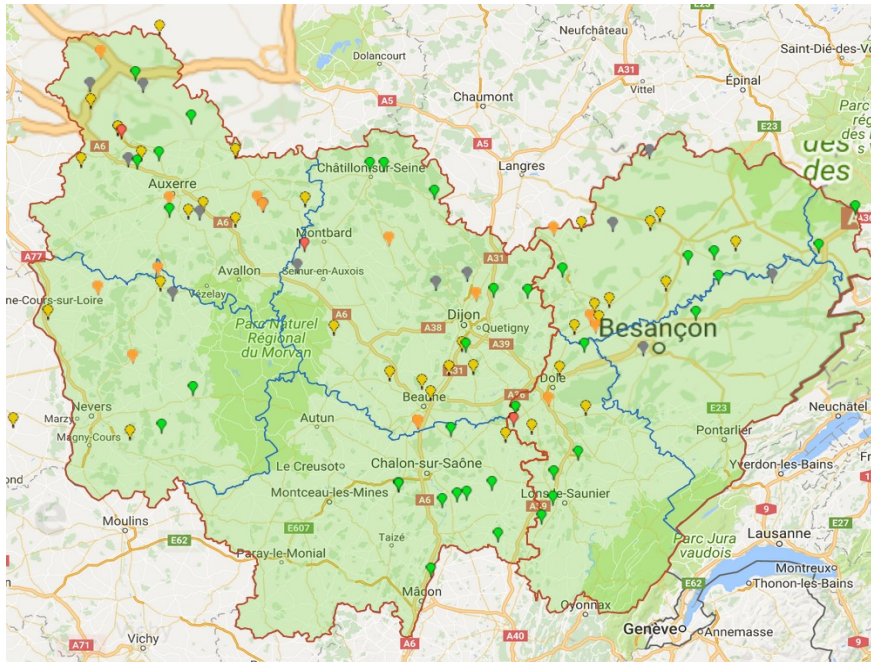
- Baris,
- Charançon du Bourgeon Terminal,
- Grosses altises



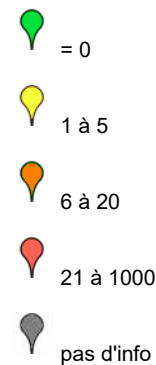
Photo : Lise Gauthier - CA 89



Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



Nombre de captures dans les cuvettes du réseau entre le 5 et le 10 octobre 2017



– **Observations :**

Les captures de CBT se sont généralisées cette semaine, et en particulier lundi après-midi. De 1 à 35 adultes capturés dans 45 parcelles sur 75 observées.

Dans certains secteurs de l'Yonne, de la Côte d'Or et du nord Jura, il n'y a pas eu de capture cette semaine. Cependant, des vols ont eu lieu, il y a une dizaine de jours.

La FREDON Bourgogne a réalisé les premières dissections de CBT.

En Côte d'Or, sur les 27 femelles observées, 19 portaient des œufs non matures et 3 des œufs matures.

Dans l'Yonne, sur les 2 femelles observées, 1 portait des œufs matures.



Charançon du bourgeon terminal
Photo : H. Martin (Seine Yonne)





– **Période de risque :**

Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque.

– **Analyse du risque :**

Malgré le rafraîchissement de samedi dernier, les captures ont progressés dès la remontée des températures de lundi.

Le risque va progresser d'ici la fin de la semaine, si la douceur persiste.

- Dans les secteurs qui ont déjà capturé depuis 1 à 2 semaines, le risque va devenir élevé en fin de semaine, début de semaine prochaine.

Mais pour les colzas très développés (de plus de 1kg/m²), encore poussant et sans signe de faim d'azote, ce risque peut être revu à la baisse.

- Dans les secteurs qui n'ont pas encore piégé, **il est très urgent de placer les cuvettes jaunes**. Maintenir la surveillance en particulier les prochains jours lors de la remontée des températures.

Dans ces secteurs, le risque reste encore faible.



Grosses altises ADULTES

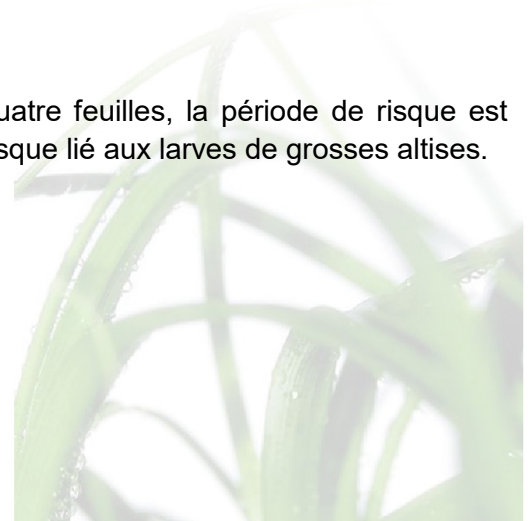
– **Observations :**

Les grosses altises sont encore bien présentes dans les parcelles et continuent d'être piégées dans 36 cuvettes.

Des dégâts de petites et grosses altises sont encore observés mais se limitent désormais aux bordures de parcelles qui ont été re-semées.

– **Analyse du risque :**

Pour la majorité des parcelles, qui sont à plus de trois-quatre feuilles, la période de risque est dépassée. Il est encore trop tôt pour évaluer le niveau de risque lié aux larves de grosses altises.





Ci-dessous, la méthode BERLESE que chacun peut utiliser pour évaluer ce risque dans sa parcelle.

Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

– **Observations :**

Avec la remontée de température de la semaine dernière, les populations de pucerons ont augmenté localement. Ils ont été observés dans 13 parcelles / 79.

– **Analyse du risque :**

Le risque est en augmentation par rapport au dernier bulletin. Mais, pour les colzas ayant atteint et dépassé le stade 6 feuilles, la période de risque est dépassée.

Phoma

Dans 15 parcelles, des macules de phoma sont signalées avec de 2 à 60% de plantes porteuses de macules. Ces symptômes sont en augmentation par rapport à la semaine dernière.



CEREALES D'HIVER

Les semis commencent doucement. Les conditions pluvieuses retardent les implantations.

D'après les données CERE OBS (France Agrimer), en moyenne 25% des orges et 20% des blés sont semés sur la région Bourgogne Franche-Comté.

Les conditions météo à venir douces et sèches permettront de poursuivre les semis.

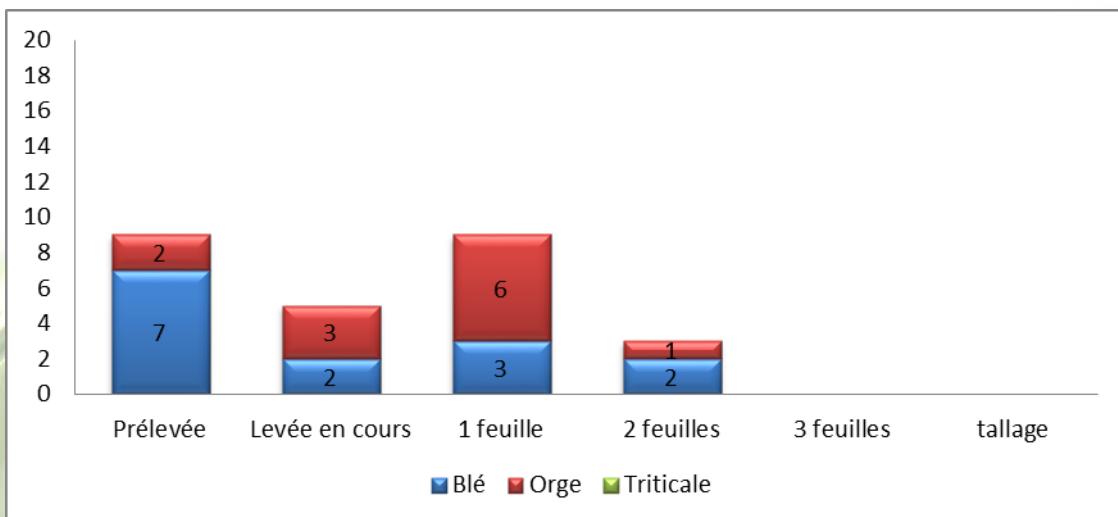


Orge Tektoo
semée le 25 septembre
à 160 grains/m²



Blé semé au 29 septembre

Le réseau se met en place progressivement : 14 blés et 12 orges ont été observés ce lundi.



Stade phénologique des parcelles observées



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



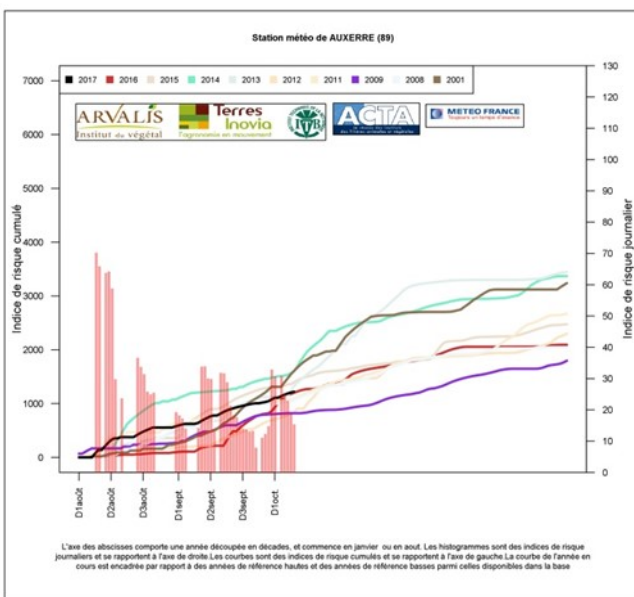
Grandes cultures n° 7 du 10 octobre 2017

Risque limaces

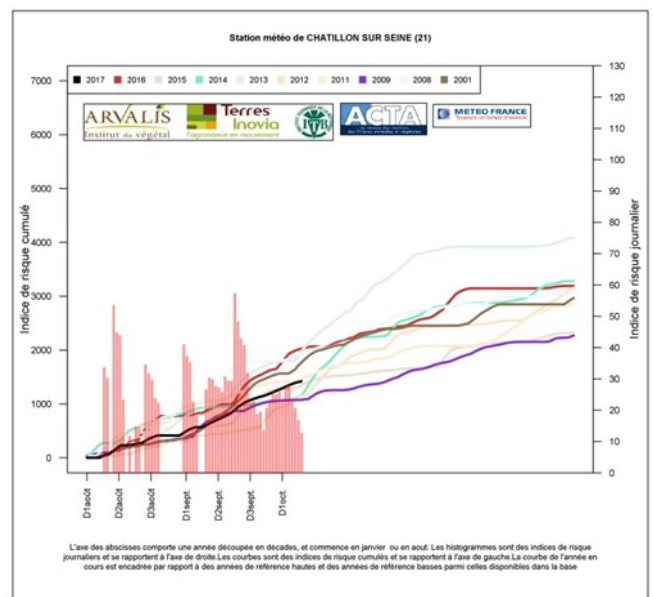
Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes, comme noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottesuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels.

Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – 3 feuilles ».

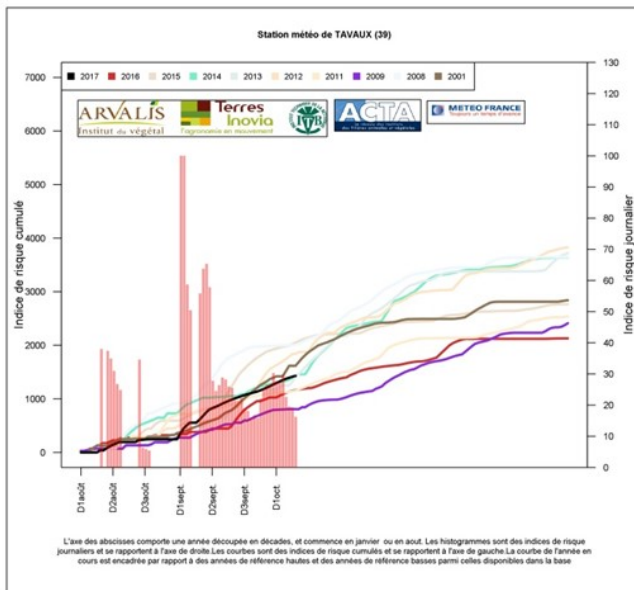
Le modèle Limaces de l'ACTA présente, début octobre, un risque légèrement au-dessus de la moyenne des 10 dernières années. Les conditions douces et sèches devraient faire « stagner » le risque.



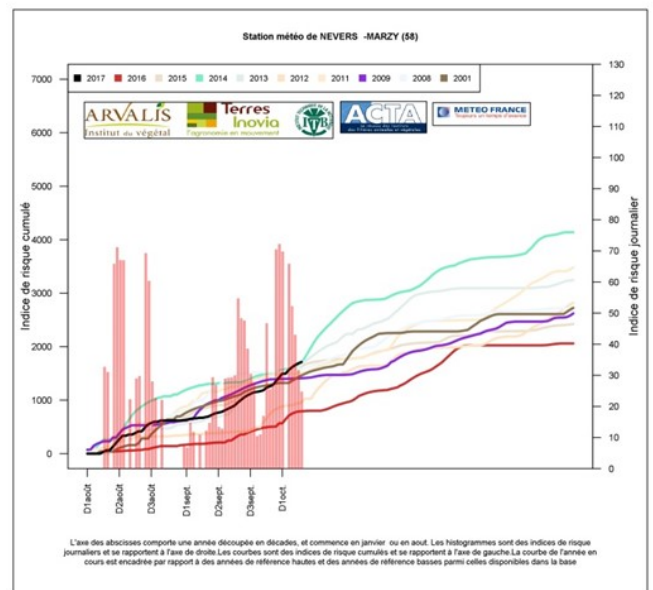
Station météo d'Auxerre (89)



Station météo de Châtillon sur Seine (21)



Station météo de Tavaux (39)



Station météo de Nevers - Marzy (58)



Evaluer le risque avant le semis

Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique.

Sous le piège, disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé



Piège à limace humidifié sur sol humidifié



Limace grise dans un semis d'orge

Les limaces restent actives !

Risque
faible

Risque
élevé



Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules.

A l'automne, lorsque les conditions sont favorables, les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires.

L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, sont ainsi toujours plus exposés.

Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Ci-dessus : puceron ailé

Ci-contre : pucerons aptères (sans ailes)

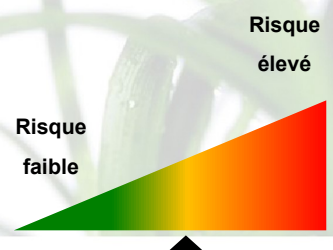
Photos : Judith Nagopae - Chambre d'agriculture de la Nièvre

ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 17 parcelles d'orge et de blé observées, les pucerons sont signalés sur la moitié d'entre elles. Le seuil de 10 % de pieds porteurs de pucerons est atteint ou dépassé sur 4 parcelles : 20 % sur blé à Premery (58), 10 % sur blé à Lezinnes (89), 11 % sur orge à Ruffey sur Seille et 18 % sur orge à Saint Fargeau (89). Les pucerons s'installent.

La météo douce et sèche avec le vent du Sud annoncée pourrait être favorable à la colonisation des parcelles par les pucerons.





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête, caractéristiques de l'espèce
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.



ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4.

Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé.

En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque.

Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée.

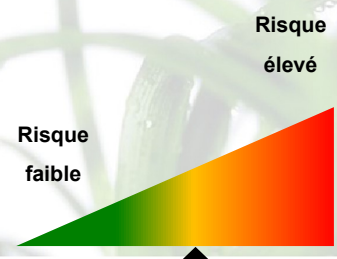
Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires.

Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

5 pièges ont été relevés cette semaine. On dénombre 18 cicadelles à Saint-Fargeau (89), 7 à Savigny-les-Beaune (21) et 2 Coulmier-le-Sec (21).

L'activité était faible jusqu'à présent.

La météo douce et sèche avec le vent du Sud annoncée pourrait être favorable à l'activité des cicadelles.





Adventices

Avec des semis précoces, des levées d'adventices précoces.

Première règle pour les semis de céréales : semer sur un sol propre. Attention aux repiquages avec les destructions mécaniques.

Voir les fiches ci-dessous pour identifier les dicotylédones nuisibles.

COQUELICOT

Informations issues de <http://www.infloweb.fr/coquelicot>

Le coquelicot se rencontre sur tous les types de sol mais les sols calcaires et argilo-calcaires sont les plus favorables à cette espèce. Le non-travail du sol peut favoriser sa multiplication, par une concentration élevée en surface des graines produites. L'enfouissement des graines en profondeur tend à augmenter leur durée de conservation dans le sol. Un contrôle insuffisant en culture (céréales, colza d'hiver notamment) élève rapidement le stock semencier, en raison de la forte capacité de l'espèce à produire des graines. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 75 coquelicots / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque coquelicot a la capacité de produire de 10000 graines.

La plantule, organisée en rosette, se caractérise par des feuilles de couleur vert clair bleuté, toujours munies de longs poils à la base du pétiole. Les trois premières feuilles sont ovales et les suivantes sont de plus en plus découpées. Le coquelicot est capable de germer à l'automne, avec un premier pic durant les mois de septembre et d'octobre, et au printemps avec un second pic durant les mois de mars et d'avril qui reste la principale période de germination.



BLEUET

Informations issues de <http://www.infloweb.fr/bleuet>

Le bleuet se rencontre sporadiquement sur tous les sols, calcaires ou acides. Il se retrouve surtout sur des sols siliceux dans les zones bocagères et sur les calcaires caillouteux. Le retour fréquent du colza dans les rotations culturales et la simplification du travail du sol constituent les principaux facteurs des colonisations. Les situations de forte densité non contrôlée sont préjudiciables. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque bleuet a la capacité de produire entre 500 et 5000 graines.

Le bleuet est une plantule à rosette. Les cotylédons sont assez grands et parfois tachetés d'un ou deux points rouges. La pilosité blanchâtre, en toile d'araignée, et la présence de dents noires en bord de limbe qui peut être parfois teinté de rouge permettent de facilement l'identifier. Les germinations s'étalent d'octobre au début de printemps mais le pic s'observe principalement entre octobre et novembre. Le bleuet a une photosensibilité positive : ses graines germent à la faveur d'une exposition à la lumière. La profondeur optimale de levée est superficielle entre 1 et 3 cm. Des levées jusqu'à 8 cm ont pu néanmoins être observées.



GÉRANIUM DISSÉQUÉ

Informations issues de <http://www.infloweb.fr/geranum-disseque>

Le géranium disséqué préfère les sols frais suffisamment argileux. L'abandon progressif du labour et le raccourcissement des rotations, avec à leur tête le colza, sont les principales causes de sa présence. Il a un cycle très proche de celui du colza. La nuisibilité directe du géranium est généralement modeste. Les situations critiques sont celles où les populations de géraniums abondent précocement (dans le colza notamment) et lorsque la culture peine à jouer son rôle d'étouffement. Comparées au colza, les céréales d'hiver craignent moins l'adventice, compte tenu de leur capacité d'étouffement. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque géranium a la capacité de produire entre 500 et 5000 graines. La plantule a des feuilles disposées en rosette. Les découpures des feuilles dépassent le milieu du limbe et atteignent presque le pétiole des feuilles qui ont des poils obliques dirigés vers le sol. La première feuille possède 7 lobes et la deuxième feuille a 3 lobes bi ou tridentés.

Les géraniums sont capables de lever toute l'année avec de nettes préférences pour la période entre septembre et février. Les températures optimales de germination vont de 10 à 20°C. La profondeur de levée est superficielle, environ 1 cm.



Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](http://www.infloweb.fr))





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 10 octobre 2017

Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Boregar	Espéria	Hypolite	Minotor	Québon	Solveig
Accroc	Boston	Euclide	Hyrise	Mobile	Rebelde	Somca
Acoustic	Brevent	Eureka	Hystar	Mogador	Renan	Sonyx
Adagio	Buenno	Exelcior	Hysun	Montecristo	Ressor	Sophie CS
Addict	Calabro	Exotic	Hyteck	CS	RGT Cesario	Sophytra
Adéquat	Calisol	Expert	Hywin	Mortimer	RGT Cyclo	Sorrial
Adhoc	Calumet	Fairplay	Hyo	Moskito	RGT	Sorokk
Aérobic	Camp Rémy	Farandole	Hyo	Musik	Kilimanjaro	Stereo
Alhambra	Campero	Farinelli	Hyxtra	Mutic	RGT Libravo	Stadium
Aligator	Caphorn	Faustus	Illico	Nemo	RGT	Strauss
Allez y	Capvern	Fenomen	Innov	Nirvana	Montecarlo	Stromboli
Altamira	Caribou	Filon	Inox	Noblesko	RGT Texaco	Sublim
Altigo	CCB Ingénio	Flair	Instinct	Nocibe	RGT Venezia	Sumo
Ambition	Cecybon	Flamenko	Intérêt	Nuage	Richepain	System
Amifor	Cellule	Fluor	Intro	Nucleo	Rimbaud	Sweet
Andalou	Cézanne	Folklor	Invicta	Oakley	Rize	Swinggy
Antonius	Charger	Forblanc	Ionesco	Odyssée	Rodrigo	Syllon
Apache	Chevalier	Forcali	Iridium	Oratorio	Ronsard	Sy Mattis
Aprilio	Chevignon	Fructidor	Isengrain	Oregrain	Runal	Sy Pack
Aramis	Chevron	Gabrio	Isidor	Orloge	Rustic	Sy Tolbiac
Arche	Claire	Galactic	Istabraq	Orvantis	Saint Ex	Tapidor
Arezzo	Colmetta	Galibier	Kalystar	Osmose CS	Samurai	Tentation
Aristote	Compil	Galopain	Kantao	Oxebo	Sankara	Terroir
Arlequin	Complice	Galvano	Koreli	Paindor	Sanremo	Thalys
Artdeco	Conexion	Garantus	Kundera	Pakito	Santana	Tiago
As de cœur	Copernico	Geo	Kylian	Paledor	Scenario	Tiepolo
Ascott	Courtot	Gimmick	Laurier	Palladio	Sebasto	Tittlis
Athlon	Craklin	Goncourt	Lazzaro	Paroli	Selekt	Tobak
Atopic	Croisade	Graindor	Lear	Pastoral	Sepia	Toisondor
Attitude	Contrefor	Granamax	Levis	Pepidor	Seyrac	Trocadero
Aubenne	Crousty	Grapeli	LG Abraham	Pericles	Sherlock	Tulip
Auckland	Cupidon	Grillon	LG Absalon	Phileas	Silverio	Uski
Aurele	Dialog	Hendrix	LG Armstrong	Pibrac	Sirtaki	Valodor
Aviso	Diderot	Hybery	LG Ayrton	Pierrot	Skerzzo	Velours
Azzerti	Dinosaur	Hycrop	Limes	Plainedor	SO 207	Vergain
Bagou	Distinction	Hydrock	Lorenzo	Player	Sobbel	Volontaire
Bardan	Donator	Hyfi	Lyrik	Popeye	Sofolk CS	Waximum
Barok	Einstein	Hyguardo	Manager	Prévert	Sogby	Zephir
Bastide	Energ	Hyking	Mandragor	PR22R20	Sogood	
Belepi	Enesco	Hymack	Maori	PR22R58	Soissons	
Bermude	Eperon	Hynergy	Marcelin	Pueblo	Sokal	
Boisseau	Ephoros	Hypocamp	Matheo	Quality	Solehio	
Bonifacio	Equilibre	Hypod	Messenger	Quatuor	Solky	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation. En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800g sur ces variétés.

En gras : Nouvelles variétés





CAMPAGNOLS DES CHAMPS (*Microtus arvalis*) Bourgogne-Franche-Comté



Photo 1 : Campagnol des champs (*Microtus arvalis*)
campagnol.fr



Photo 2 : Tâche de campagnol des champs sur luzerne
FREDON Bourgogne

1. Etat des populations de campagnol des champs à l'automne en BOURGOGNE

Les populations de campagnols atteignent leur paroxysme à l'automne (période de reproduction de mars à octobre). En septembre 2017, la situation reste calme avec de basses densités de population.

Effectivement, de façon générale les indices de présence se cantonnent sur les bordures parcellaires avec une colonisation sur certains secteurs des premiers mètres dans la parcelle. Il est donc primordial de rester vigilant face à la progression démographique de ces populations.

Sur les secteurs où se développent les techniques agricoles de conservation (TCS, semis directs, couvert végétaux), les indices de présence se retrouvent jusqu'aux cœurs des parcelles avec de nombreux foyers actifs, notamment sur les secteurs de SAVOISY, ETAIS, et PLANAY.

Cultures impactées :

Les populations de campagnols des champs se cantonnent principalement sur les cultures de luzerne, ainsi que sur les parcelles en agriculture de conservation.

Toutefois, on retrouve des indices de présence et de nombreux foyers actifs sur des parcelles de prairie, comme sur la commune d'Etai (cf. photo 3).



Photo 3 : Réseau de galeries de campagnols des
champs sur prairie - ETAIS (21500)
FREDON Bourgogne

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 7 du 10 octobre 2017

Tableau des notes communales campagnols des champs en Bourgogne

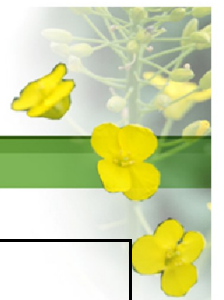
Code postal	Commune	Note Automne 2017	Commentaires
21110	AISEREY	1	Sur les bordures de parcelles, talus. Nombreuses parcelles travaillées
21470	BRAZEY EN PLAINE	1	Sur les bordures de parcelles, talus. Nombreuses parcelles travaillées
21110	BRETENIERE	1	Sur les bordures de parcelles, talus. Nombreuses parcelles travaillées
89740	CRUZY-LE-CHATEL	2	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles (parcelle de luzerne)
21500	ETAIS	3	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles avec quelques foyers en cœur de parcelle (localisé sur parcelles en prairies permanentes)
89160	GIGNY	2	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles (parcelle de luzerne)
21120	IS-SUR-TILLE	2	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles (en couvert végétal)
89160	JULLY	2	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles (parcelle en chaume + prairie)
21150	LUCENAY-LE-DUC	2	Présence sur les 1ers mètres des parcelles (prairie)
21500	PLANAY	3	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles avec quelques foyers en cœur de parcelle (localisé sur les parcelles en couvert végétal)
21110	ROUVRES EN PLAINE	1	Sur les bordures de parcelles, talus. Nombreuses parcelles travaillées
21910	SAULON-LA-CHAPELLE	1	Sur les bordures de parcelles, talus.
21500	SAVOISY	3	Présence sur les bordures et sur les 1ers mètres dans les parcelles avec quelques foyers en cœur de parcelle (localisé sur parcelles en couvert végétal)
21260	SELONGEY	1	Sur les bordures de parcelles, talus
21120	SPOY	1	Sur les bordures de parcelles, talus
21110	THOREY-EN-PLAINE	1	Sur les bordures de parcelles, talus. Nombreuses parcelles travaillées
21120	TIL-CHATEL	2	Sur les bordures de parcelles, talus. Une parcelle note de 4 en couvert le long de la D974
21330	VERDONNET	1	Sur les bordures de parcelles, talus
21310	VIEVIGNE	1	Sur les bordures de parcelles, talus

Comptage : septembre 2017

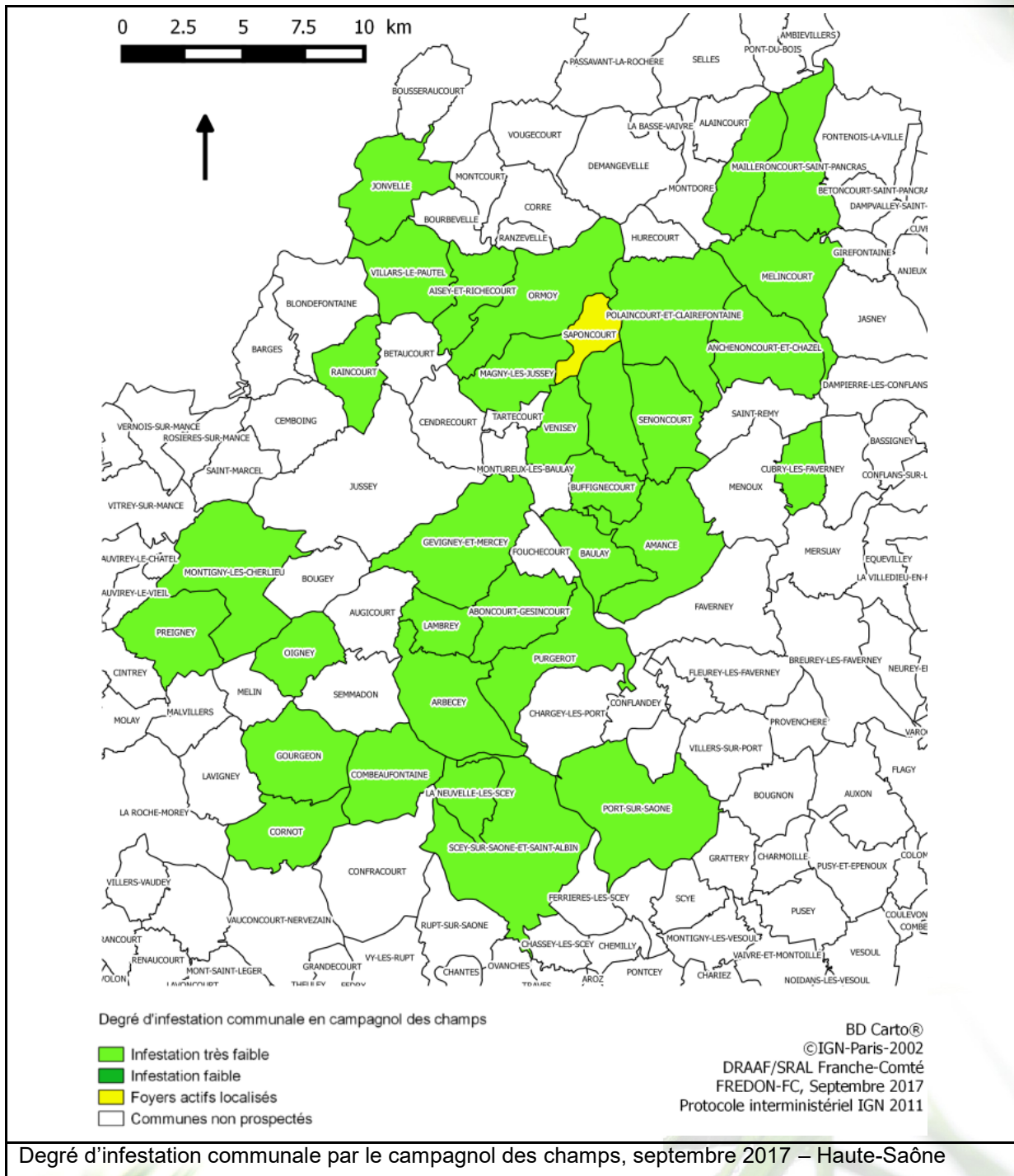


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 10 octobre 2017



Ces populations résiduelles toujours en place ne doivent pas être négligées, car elles constituent potentiellement des réservoirs. Des actions de lutte précoce collective doivent donc être engagées dans le respect de l'« Arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures ainsi qu'aux conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone ». Cette lutte précoce associant des méthodes de lutte directe et indirecte permet de diminuer les quantités d'appâts utilisées, donc d'alléger le coût des produits utilisés, ainsi que le temps de travail tout en respectant la faune non-cible utile.



3. Règlementation en vigueur

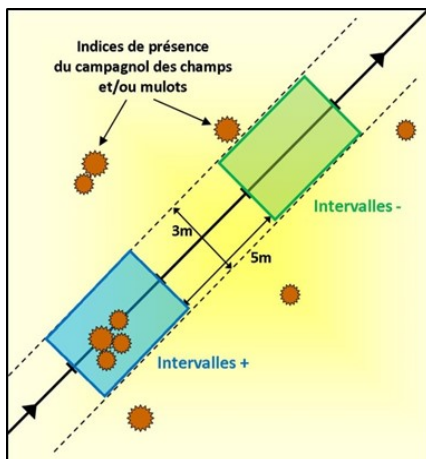
La lutte contre le campagnol des champs est réglementée par l' « Arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures, ainsi qu'aux conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone. »

Il est clairement stipulé, qu'avant un traitement, il est obligatoire de réaliser un comptage, afin de connaître le degré d'infestation de la parcelle à traiter, et de conserver une trace du résultat du comptage sur le registre phytosanitaire de l'exploitation.

Le comptage est valable pour une durée de 15 jours.

Au-delà un nouveau comptage doit être réalisé.

Lorsque le seuil de 33% d'infestation est dépassé, il est interdit de traiter chimiquement la parcelle.



Méthode de calcul du seuil :

Visuelle, parcourir la plus grande diagonale traversant la parcelle en notant dans chaque intervalle de 5 mètres, la présence ou l'absence d'**indices frais** (réseaux actifs) de campagnol des champs sur une largeur de 3 mètres soit 1,5 mètres de part et d'autre de la diagonale.

Calcul :

$(\text{Nombre d'intervalles occupés} / \text{Nombre total d'intervalles}) \times 100 = \% \text{ d'infestation}$

Il est important de bien différencier les indices frais (fréquentés) et anciens (non fréquentés par les campagnols) pour optimiser la lutte (cf. photos ci-après).

Une lutte efficace est réalisée uniquement sur les réseaux fréquentés.

Un indice est considéré comme frais, lorsqu'il y a présence d'air de nourrissage (brindille de céréales coupées ou tirées jusqu'à l'entrée de la galerie), de crottes en surface ou de céréales décortiquées.

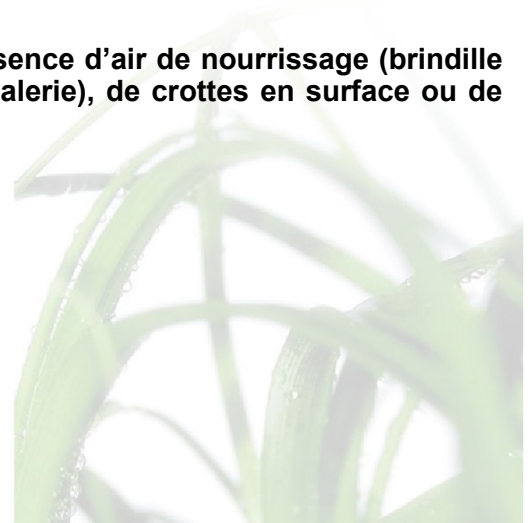




Photo 4 : Indice ancien
FREDON Franche-Comté



Photo 5 : Crottes et indice de nourrissage
FREDON Franche-Comté



Photo 6 : Débris de végétaux
dans une galerie de campagnol des champs
FREDON Bourgogne

Indice ancien de campagnol des champs,
non fréquenté

Indices frais de campagnol des champs,
fréquentés

Il est obligatoire de suivre une formation à la lutte contre le campagnol des champs pour commencer. Vous pouvez vous inscrire auprès de votre organisme de formation départemental.



4. Lutte raisonnée, préventive et collective

Les proliférations de campagnols des champs occasionnent des pertes de rendement conséquentes. Les populations s'accroissent à un rythme exponentiel : **les populations peuvent doubler tous les mois.**

La lutte doit être initiée précocement, dès les premiers foyers isolés dans les parcelles. Le seuil des 33% d'infestation est très vite atteint. La colonisation des parcelles se fait par les bords. Il est donc nécessaire de lutter autour des parcelles car les fossés, les bandes enherbées sont des réservoirs à campagnols des champs.

Il est donc primordial de mettre en place des méthodes de régulation assurant le contrôle des populations (travail du sol, entretien des bordures enherbées, pose de perchoirs et/ou de nichoirs). La stratégie de la lutte mise sur des **actions combinées et continues** à mettre en place dès que la présence de campagnols est détectée.

Afin d'intervenir le plus tôt **possible, il est donc primordial de surveiller les parcelles** et d'identifier les réseaux de galeries actifs : présence de débris de végétaux et/ou de crottes cylindriques noires à verdâtres le long des coulées et aux sorties de galeries.

La lutte précoce présente un double avantage, elle permet de limiter la quantité et donc le coût des appâts utilisés, mais également de faire des économies en termes de temps passé au traitement.

Les cadavres de campagnols des champs sont rarement visibles. En effet, quelques-uns peuvent remonter en surface (dans ce cas il faudra les ramasser). Mais pour vérifier l'efficacité de la lutte, il est nécessaire de refaire un comptage 3 à 4 semaines après le traitement, afin détecter si des réseaux restent actifs.

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre FREDON :
FREDON Bourgogne : 03 80 25 95 45 - FREDON Franche-Comté : 03 81 47 79 20**



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement